



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
VILLE DE
BITCHE
DÉPARTEMENT
DE LA MOSELLE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Sarreguemines

Commune de BITCHE

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

Procès verbal relatif à l'affectation du produit de la location

- Nombre de propriétaires qualifiés pour prendre part au vote : 761
- Nombre de propriétaires ayant pris part au vote : 1
- Superficie totale de la chasse communale : 854 ha 25 a 04 ca

a) Se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune

1 propriétaire, possédant au total 290 ha 98 a 33 ca

ATTENDU que :

moins des deux tiers des propriétaires, possédant **moins** des deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont

PRONONCES POUR L'ABANDON DU PRODUIT DE LA LOCATION à la commune,

ce produit sera, pour la durée du bail (période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024),

réparti chaque année par lot entre les propriétaires.

Fait à Bitche, le 30 septembre 2014

Le Maire,

G. HUMBERT

